



## Chers Roséens,

Je suis heureux de vous présenter cette édition du « Petit messager » dans laquelle vous trouverez toutes sortes d'informations. Par ailleurs, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions soit durant les permanences de la mairie ou lors d'un rendez-vous auprès d'un membre du conseil municipal.

Dans un contexte international marqué par les conflits internationaux et par une situation écono-

mique mondiale très déséquilibrée, notre pouvoir d'achat est affecté par l'augmentation générale des prix dont celui très important de l'énergie.

Par ailleurs, les changements climatiques marqués par une période de sécheresse suivi d'une période de pluie en début d'année, nous obligent à modifier nos habitudes de vie et de consommation. La commune de Rosay y travaille en effectuant progressivement des travaux d'isolation thermique et d'économie d'énergie dans les bâtiments publics, et en réduisant la durée de l'éclairage public.

La commune conduit une politique d'investissements prudente et maîtrisée. Tous les investissements entrepris par la commune reçoivent toutes les subventions possibles, principalement de la part de la Région et du département à hauteur de 70 % et 80 % du montant des investissements.

Les dépenses d'investissements pour l'année 2024 sont principalement axées sur les dépenses d'enfouissement de la rue de Boinvilliers et du chemin de la Maladrerie.

Nous devons également réparer en urgence les toits de la mairie et du bâtiment de l'école attenante, les ardoises se détachant du toit devenant dangereuses.

Notre traditionnelle fête de la Saint-Jean aura lieu le samedi 15 juin 2024. Cette manifestation annuelle très importante pour notre village permet d'y maintenir le lien social et la convivialité communale. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour l'organisation de cette fête et nous invitons les personnes intéressées à contacter la mairie.

Pour conclure, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Nous leurs adressons tous nos vœux de bonne installation et d'être très heureux dans leur nouveau cadre de vie.

En ces magnifiques journées de printemps, le soleil apporte un réel bien-être moral. Chacun trouvera plaisir à s'aventurer à l'extérieur, explorer les nombreux chemins ruraux qui parcourent notre commune, pratiquer un sport de plein-air, s'adonner au jardinage, etc.

**Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un printemps ensoleillé et de très belles vacances d'été à venir.**



Le maire,  
Bruno Marmain



# La vie communale de notre village

## Beujolais nouveau

La soirée du 24 novembre dernier s'est passée dans la bonne humeur autour d'un verre de beujolais nouveau et d'un magnifique buffet.

## Inauguration de la salle d'activités

Le samedi 9 décembre 2023, nous avons inauguré la nouvelle classe de l'école, la cantine ainsi que la salle d'activités.



À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Gérard Larcher, président du Sénat, M<sup>me</sup> Sophie Primas, vice-présidente du Sénat et sénatrice des Yvelines, M. Patrick Stefanini, conseiller départemental des Yvelines et président de l'agence IngénierY, M. Jean-Jacques Brot, préfet des Yvelines et M<sup>me</sup> Josette Jean, conseillère départementale des Yvelines.



## AGENDA

8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

1<sup>er</sup> juin : repas des aînés (+ de 70 ans)

15 juin : fête de la Saint-Jean

## Célébrations de Noël

En cette période de fin d'année, le traditionnel colis de Noël a été distribué à nos aînés autour d'un goûter.

Quant à la fête de Noël des enfants, elle a eu lieu le dimanche 17 décembre dans la nouvelle salle d'activités de la Mairie où un spectacle interactif, assuré par une habitante de Rosay, a précédé le goûter et la remise des cadeaux par le père Noël, pour le bonheur des petits et des grands.



## Galette des rois

En cet après-midi du dimanche 21 janvier, nous étions nombreux à partager la galette des rois pour accueillir la nouvelle année en toute convivialité.



Dans un objectif de sécurité et de propreté, les communes de Septeuil et de Rosay ont convenu de la mutualisation partielle de l'agent de la police municipale de Septeuil sur le territoire de Rosay.

C'est pourquoi, depuis le mois de septembre 2023, nous avons le plaisir d'accueillir M. Pascal Dubut, policier municipal qui est présent sur la commune de Rosay une demi-journée par semaine.



## Chasse aux chocolats de Pâques



La traditionnelle chasse aux chocolats s'est tenue le matin du dimanche de Pâques, sur le parc Louis Huret, pour la joie des enfants et des parents.

## Défibrillateur

Nous disposons désormais d'un défibrillateur, disponible à l'entrée de la salle du conseil de la Mairie.



Une formation sur les gestes à accomplir en cas d'urgence cardiaque, a été dispensée à titre gracieux par le Lieutenant Curien de la brigade des Sapeurs-Pompiers de Septeuil, aux membres du Conseil Municipal le 2 mars dernier.

Si vous souhaitez vous inscrire à une formation de premiers-secours, nous vous proposons de contacter l'antenne de la Protection Civile de Septeuil, 14 rue de Versailles, 78790 Septeuil.

[formation@protectioncivile-78.org](mailto:formation@protectioncivile-78.org)



**Ensemble, nous pouvons sauver des vies !**

# Des nouvelles concrètes : la voirie



Installation du nouveau poste néo-Rosay route de Boinvilliers

## Travaux Enedis

Enedis a mis en place une nouvelle ligne Haute Tension et remplacé les deux transformateurs situés rue de Boinvilliers et chemin de la Maladrerie. Ces travaux ont été effectués en deux phases : la 1<sup>re</sup> phase à la fin de l'année 2023 et la 2<sup>e</sup> au cours des mois de février/mars 2024. Nous sommes conscients que ces travaux ont causé quelques difficultés de circulation mais nous espérons que cette nouvelle ligne HTA permettra de réduire la fréquence des coupures de courant à Rosay.

## Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité BT + télécommunication + éclairage public), sur une partie de la rue de Boinvilliers et du chemin de la Maladrerie, vont être confiés au groupement d'entreprise Vialum/ZL TP et devraient débuter au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2024 pour une durée globale estimée entre 4 et 6 mois.

## Travaux CCPH

La Communauté de Communes du Pays Houdanais, en concertation avec la commune, a procédé, par l'intermédiaire de la société Eiffage à la réfection de la couche de roulement de la rue des Jardins au hameau de Saint-Corentin et à la pose de caniveaux en rive de chaussée sur la rue de Boinvilliers afin de canaliser l'eau de ruissellement et pérenniser les rives.

## Curage des fossés

En cette période de printemps, à la suite des épisodes tempétueux et pluvieux de l'hiver, la commune doit procéder au curage et au nettoyage des fossés. Quant à l'entretien des fossés situés le long de la D983, hors agglomération, il est de la responsabilité du département des Yvelines.

## Entretien des berges de la Vaucouleurs

Les tempêtes et les pluies du début d'année ont fait monter le niveau d'eau de la rivière et augmenter le courant. Les embâcles (branches, troncs, bois flottés) s'y accumulent et peuvent parfois former un barrage et constituer une obstruction à l'écoulement des eaux. Il est essentiel que la rivière soit entretenue afin d'assurer d'une part les bonnes conditions

d'écoulement des eaux et d'autre part la bonne stabilité des berges. Nous rappelons que le propriétaire (ou l'exploitant) riverain est responsable de l'entretien du cours d'eau. Il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.



## Environnement

Nous tenons à vous rappeler qu'en conformité avec les règlements en vigueur, tous les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage de leurs arbres et à la taille de leurs arbustes et haies, en maintenant une **hauteur maximale de 2 mètres**, dès lors qu'ils bordent les voies publiques et privées.

# Point financier

### LE BUDGET

Le budget de la commune a été voté lors du conseil municipal du 2 avril 2024.

Concernant le volet fonctionnement 2023, les recettes ont été de 334 014 € alors que les dépenses n'ont été que de 292 625 €. L'excédent est reporté sur le budget 2024. Il est à signaler que les dépenses du SIVOS, nom du regroupement scolaire des communes de Boinvilliers, Flacourt, Rosay et Villette, d'un montant de 49 732 €, restent importantes.

Les recettes proviennent principalement des impôts et taxes (taxe foncière sur le bâti et non bâti) et la fiscalité locale. En revanche, les dotations de l'État sont en baisse constante d'une année sur l'autre.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2023

#### FONCTIONNEMENT

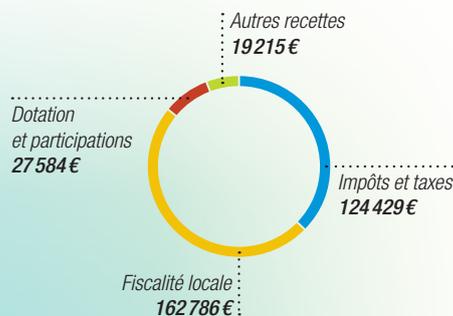
##### RECETTES

Impôts et taxes	124 429 €
Fiscalité locale	162 786 €
Dotation et participations	27 584 €
Autres recettes	19 215 €
<b>Total</b>	<b>334 014 €</b>

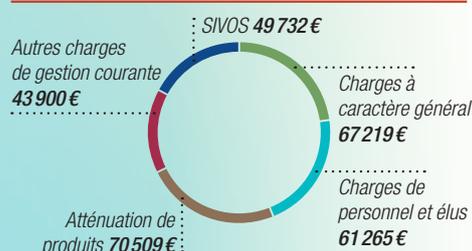
##### DÉPENSES

Charges à caractère général	67 219 €
Charges de personnel et élus	61 265 €
Atténuation de produits	70 509 €
Autres charges de gestion courante	43 900 €
SIVOS	49 732 €
<b>Total</b>	<b>292 625 €</b>

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de fonctionnement



## RÉFORME DU TRI DES BIODÉCHETS

Dans la continuité des changements apportés par les lois de transition énergétique puis la loi anti gaspillage, le TRI DES BIODÉCHETS est effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour les habitants du SIEED, les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être mis dans la poubelle couvercle VERT, mais VALORISÉS SUR PLACE (exemple : poules, composteurs, espace réservé dans le jardin, etc.).

Des composteurs sont proposés par le SIEED à un tarif préférentiel. Toutes les informations sur le site du SIEED : <https://www.sieed.fr>

## INFORMATIONS PRATIQUES

### SÉNIORS

#### TÉLÉASSISTANCE

Dans le but d'améliorer le maintien à domicile de vos proches dans les meilleures conditions de sécurité et d'autonomie, vous pouvez faire appel à un service de téléassistance. Location des transmetteurs et télécommandes : **4,80€ TTC par mois**. D'autres services supplémentaires sont accessibles. La demande d'installation est à faire auprès de la mairie.

#### LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Communauté de Communes du Pays Houdanais propose à ses habitants un service de portage de repas à domicile (pour les personnes âgées de 60 ans et plus ou dépendantes).

Chaque plateau repas est facturé **9,64€**. Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) peuvent demander une prise en charge de ce service en s'adressant directement à leur Département.

Plus d'information sur le site de la CCPH : **Séniors - CCPH (cc-payshoudanais.fr)** ou en mairie.

### ENFANCE

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES

**Rentrée 2024** : élémentaire (nouveaux arrivants) et maternelle (enfants nés en 2021 pour la première inscription en maternelle)

Pour inscrire votre enfant à l'école, veuillez-vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture afin de remplir une fiche avant de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée.

Pièces nécessaires :

- livret de famille,
- carnet de santé (vaccins),
- justificatif de domicile.

Les inscriptions pour les services de garderie, de cantine et de transport scolaire sont à effectuer auprès du SIVOS :

Téléphone : 07 78 78 33 59 le lundi matin  
Mail : [sivos-villette@orange.fr](mailto:sivos-villette@orange.fr)

### CONSEIL MUNICIPAL

**Le maire** : M. Bruno MARMIN – **Les adjoints et conseiller délégué** : M. Vincent PFLIEGER, M<sup>me</sup> Michèle LEE, M. Christophe PERREL, M. Philippe BOTHOREL  
**Les conseillers** : M. Jean-Pierre BILARD, M<sup>me</sup> Alexandra BOY, M<sup>me</sup> Nordlinde DENIS, M. Frédéric FERRY, M. Frédéric FERON, M<sup>me</sup> Françoise MOUSSET.

Jours et horaires d'ouverture au public de la Mairie : **Mardi : 14 à 16 h – Jeudi : 10 à 12 h – Samedi : de 9 h à 11 h** (permanence des élus)

Tél. **01 34 76 31 05** - [mairie.rosay@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosay@wanadoo.fr)

Vous pouvez également être reçu(e) par un membre de la municipalité sur rendez-vous.

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Rosay - 49, boulevard de l'Europe 78790 Rosay  
Directeur de la publication : Bruno Marmin - Comité de rédaction : Bruno Marmin, Vincent Pflieger, Michèle Lee  
Photos : © Rosay - © A2G Com - © Anne-Gabrielle Gatto - © Divers - AdobeStock.com  
Dépôt légal : Avril 2024 - Tirage : 250 exemplaires - Création, conception, réalisation : agence A2G Com

Imprimé sur du papier FSC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.

## CARNET

### Naissance

Elena SPALENKA-BROUETTE

27/9/2024

### Mariage

Erike ISSERT

Géraud DELAMARE

30/3/2024

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### 9 JUIN 2024

À l'issue des prochaines élections européennes, le Parlement européen comptera **720 eurodéputés (contre 705 à ce jour) dont 81 élus français.**

Pour voter aux prochaines élections européennes, vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez le faire en ligne sur <https://www.service-public.fr>

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans à condition d'avoir fait son recensement à l'âge de 16 ans.

Si vous êtes absent le jour du vote (élection ou référendum), vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Vous pouvez également participer aux prochaines élections en tant qu'assesseurs. Merci aux personnes intéressées de bien vouloir contacter la mairie.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de **16 ans en 2024**, doivent se faire recenser en Mairie.

Munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité, une attestation leur sera délivrée. Celle-ci sera nécessaire pour les démarches telles que l'inscription aux examens, la demande de permis de conduire, etc.